

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1064

présenté par

Mme Etienne, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 8

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Ce rapport propose aussi une évaluation de l'impact de la réforme des retraites imposée par le Gouvernement sur l'organisation et le financement du secteur de l'aide à domicile. Il détermine les conséquences de l'augmentation de l'âge de départ en retraite, sur la santé des personnes âgées, sur leur autonomie, et donc sur les besoins en aide à domicile. Il évalue enfin les conséquences de la réforme sur les professionnels de l'aide à domicile, et sur leur santé au travail. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons mettre en avant le fait que le recul de l'âge de départ en retraite aura des conséquences non négligeables sur le financement et l'organisation du secteur de l'aide à domicile. Le recul de l'âge légal de départ en retraite imposé par le gouvernement sans vote à l'Assemblée, va augmenter le risque de maladies professionnels, et va avoir un fort impact sur la santé des plus âgés. Le secteur de l'aide à domicile est déjà sous financé et en pénurie de personnels. Cette réforme, si elle n'est pas retirée, va augmenter drastiquement le nombre de bénéficiaires, le nombre de

personnes malades, et les probabilités de pathologies graves (handicap, douleurs articulaires, impossibilité de se déplacer, pathologies psychiques ...). Il ne serait ni sérieux, ni honnête, d'évoquer la société du bien vieillir sans mentionner la réforme des retraites, qui mobilise des millions de citoyens dans la rue depuis plusieurs mois, et sans prendre en compte l'impact qu'elle aura sur la santé et l'autonomie des personnes âgées. Nous souhaitons également mesurer l'impact de la réforme des retraites sur la santé des aidants, qu'ils soient proches aidants ou professionnels, et sur l'augmentation des maladies professionnelles qu'elle engendrerait dans ce secteur de première ligne. Bien vieillir c'est arrêter de travailler à un âge raisonnable : nous défendons, comme la plupart des Français, l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, comme c'était le cas dès 1982.